

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

Table with 4 columns: Location (Rhône, Autres départements, Étranger), Duration (Trois Mois, Six Mois, Un An), and Price (5 fr., 10 fr., 18 fr., etc.).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7 A PARIS: DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 17 Février 1895

RHÔNE

PREMIER ARRONDISSEMENT DE LYON

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Candidat de la discipline républicaine

Alfred FAURE

Chevalier de la Légion d'honneur, Propriétaire à St-Marcellin et à St-Romans

ISÈRE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MARCELLIN

Candidat républicain progressiste

Alphonse CLERC

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Chevalier de la Légion d'honneur, Propriétaire à St-Marcellin et à St-Romans

BULLETIN DU JOUR

M. Hubbard a été blessé en duel par le lieutenant Canrobert.

Le procès des maîtres chanteurs a commencé devant le tribunal correctionnel de la Seine. Les débats occuperont plusieurs audiences.

M. Casimir-Perier regrette les révélations du "Journal de Rouen" sur les motifs de sa démission. L'ex-président désire éviter toute polémique à ce sujet.

Le Reichstag allemand a voté la suppression du régime dictatorial en Alsace-Lorraine.

La "Gascogne" quittera New-York le 20 février, pour revenir en France.

Il se pourrait que le président de la République, accompagné du ministre de la guerre, vint lui-même, le mois prochain, remettre au 200^e le drapeau que ce régiment doit faire flotter à Madagascar.

La condamnation du capitaine Romani a été cassée par la cour suprême d'Italie.

Lire à la 3^e page nos dépêches de la dernière heure.

L'Accord Franco-Belge

Le 24 avril 1887, le colonel Strauch, président de l'Association internationale du Congo, adressait au gouvernement français, représenté par M. Jules Ferry, une lettre par laquelle il reconnaissait à notre pays un droit de préférence ou de préférence absolue dans le cas où le Congo belge, fatigué de vivre avec ses seuls moyens, viendrait à réclamer la tutelle d'une autre puissance, même celle de la Belgique.

Cette déclaration fut confirmée dans l'acte international du 5 février 1888, dans lequel la France voulut bien reconnaître, comme les autres puissances, l'Etat indépendant du Congo, faisant suite à l'Association de même nom.

Il est évident que si, depuis cette époque, la France avait exigé la stricte et rigoureuse observation de l'acte de Berlin, bien des choses qui se sont passées n'auraient pas eu lieu.

On n'aurait point toléré les violations qui se sont accomplies à tort et à travers, et, en ce qui nous concerne les efforts que nous avons faits sur le Bas-Niger ou sur l'Oubanghi n'auraient pas été perdus ou stérilisés pour une bonne part. Les Belges du Congo seraient restés à leur place; les Anglais n'auraient pas considéré le Bas-Niger et sa navigation comme leur appartenant exclusivement; les Allemands se seraient montrés moins hâtifs à donner de l'air à leur Cameroun; et du projet, généreux en somme, quoique mal conçu, qui consistait à faire la jonction de l'Oubanghi au Tchad, il nous serait resté mieux que ce que nous avons.

Mais, nous avons toujours eu, hélas! une politique coloniale qui a consisté à collectionner les épaves pour en tirer le meilleur parti possible.

De même, certains gens, par goût plutôt que par nécessité, ne s'habillent jamais ailleurs qu'au « dérochez-moi ça! »

Or, la fameuse lettre du colonel Strauch, quoique confirmée par l'acte général de Berlin, avait été, comme tout le reste, fort mal interprétée.

L'Etat indépendant du Congo s'était avisé, depuis quelque temps, de faire des coquetteries politiques avec l'Angleterre et avec l'Allemagne, prenant, en quelque sorte, ces deux puissances comme co-associées de ses destinées, en leur faisant des petits cadeaux ou leur souscrivant des locations qui constituaient tout simplement des dangers pour nous dans le présent et de graves menaces dans l'avenir.

Fort heureusement, l'opinion publique en France s'était montrée quelque peu émue de tout cela. Elle le fut davantage encore, lorsque, dernièrement, on apprit que l'Etat indépendant, représenté par le roi des Belges, qui en a été le premier commanditaire et qui trouve, depuis longtemps, que cela lui coûte fort cher, s'offrait purement et simplement à la Belgique.

Il y a une légende assez drôle que raconte agréablement Coquelin cadet, de la Comédie-Française.

A Waterloo, un officier d'état-major s'approche de Napoléon et lui dit: « Sire, voici les Autrichiens! »

— C'est bien, répond l'empereur, qu'on fasse marcher l'infanterie...

Un instant après survient un autre officier: « Sire, voici les Anglais! »

— En avant, mes cuirassiers! répond l'empereur, un peu ému.

Mais un troisième aide de camp accourt: « Sire, ce sont les Prussiens! »

— Faites donner la Garde, dit gravement Napoléon, avec une nuance d'inquiétude.

Enfin, paraît un dernier officier. « Sire, voilà les Belges! » — Cré non! rugit l'Empereur, nous sommes f...; et il commande la retraite.

Or, tout le tapage soulevé à propos de l'offre que S. M. Léopold a fait à la Belgique de lui donner l'Etat indépendant du Congo, organisé avec les ressources belges, nous semble un peu exagéré. Il n'est pas discutable que si une offre devait se produire elle ne pouvait s'adresser à un autre pays qu'à la Belgique et que la France eût été bien embarrassée si on l'eût prié de s'adjuger la préférence à titre gracieux, et plus encore à titre onéreux.

En fait, la question est simple. Du jour où l'Association internationale du Congo s'est transformée en Etat indépendant du Congo, il était intéressant pour nous de prévoir que cet Etat ne se donnerait ni ne se vendrait à aucune autre puissance. On aime à connaître ses voisins.

Du jour où l'Etat indépendant du Congo, émanation de la Belgique, se donne à la Belgique, il rentre d'abord sous la sujétion inéluctable des Etats neutres, auxquels on ne touche pas, comme la Belgique elle-même. Ça, c'est une solution, et une bonne, quoi qu'on en dise; et le public comprendrait difficilement qu'il eût quelque peine à redouter de cette situation correcte faite à l'Etat belge, alors que, jusqu'à hier, ses incorrections étaient pour nous un perpétuel sujet d'ennuis et de soucis diplomatiques.

Il est vrai que nous n'en sommes encore à raisonner que sur une éventualité, puisque la Belgique ne s'est pas prononcée.

Pourtant, nous le répétons, nous croyons qu'une décision donnant à nos voisins le Congo, indépendant jusqu'à ce jour, vaudrait mieux pour nous Français, qu'une résolution contradictoire laissant ce même Etat livré à une impuissance prochaine, absolue, aux appétits anglais et aux convoitises d'aventuriers géants. Dans ce dernier cas, d'ailleurs, on peut être sûr que notre fameux droit de préférence ne serait qu'une illusion, s'il n'était pas une source de conflits.

L. Sevin Desplaces. (Reproduction interdite.)

Lettre Parisienne

A LA CHAMBRE. — LA QUESTION JUIVE. — LA TRIPLE-ALLIANCE.

Paris, 12 février.

Nous avons revu hier les beaux jours de la tribune française, dans le beau tournoi oratoire de MM. Jaurès et Poincaré.

les premiers à reconnaître l'art merveilleux et la fougue puissante de sa parole. Certes, vous diront les gens pratiques, de telles discussions, pour si élevées qu'elles soient, n'avancent guère le vote de ce malheureux budget qui, pourtant, aurait bien besoin d'être expédié sans phrases.

Les gens pratiques ont raison et ils ont tort. Ils ont raison au point de vue financier. Ils ont tort au point de vue intellectuel, car l'éloquence parlementaire ainsi pratiquée est une bonne et belle chose, faite pour séduire en ce temps de matérialisme pratique. C'est hausser la tribune française que d'y faire retentir de tels accents. Qui donc s'en plaindra?

L'anti-sémitisme s'est manifesté à la Chambre, sous la forme d'une demande d'interpellation de M. Denis, à laquelle la majorité a fait un accueil plutôt froid...

Juste à ce moment où l'anti-sémitisme, voici maintenant l'anti-sémitisme qui prend position dans la lutte des Droits de l'Homme, après la proclamation de la liberté de conscience, nous en revenons donc aux guerres de religions et de races.

La guerre au christianisme avait son mobile dans les spéculations philosophiques de cette fin de siècle, avides de s'affranchir des croyances du passé et d'une domination séculaire.

La guerre au judaïsme naît de conceptions très positives. Ce ne sont pas leurs croyances que l'on reproche aux Juifs, mais leur accaparement de certaines sources de fortune, exploitées à leur seul profit.

La thèse est-elle juste? Elle a ses partisans fanatiques, elle a ses adversaires convaincus.

Quelle position devait prendre le gouvernement, vis-à-vis des uns et des autres.

En demandant à la Chambre le renvoi de l'interpellation de M. Denis, M. Ribot a su mettre les choses au point et dégager le gouvernement de ces querelles dans lesquelles en bonne politique, il ne saurait prendre parti, sinon pour affirmer les droits imprescriptibles de tous les citoyens à une égale liberté et à une égale justice.

Mais la question — malgré le renvoi à un mois — n'est pas enterrée. La question juive, dans un mois, reviendra devant la Chambre. Mais l'opinion de celle-ci n'est-elle pas faite d'avance?

Le Matin reçoit de son correspondant de Berlin une information d'après laquelle la Triple-Alliance ayant une durée indéfinie, il ne saurait être question de la renouveler. Le Matin ajoute qu'on modifiera seulement les protocoles militaires annexés au traité.

Mes informations ne concordent pas avec celles du Matin. Le point de départ de la Triple-Alliance ce sont les affaires des Balkans pour l'Autriche, celles de Tunisie et de la Méditerranée pour l'Italie. Le traité est une garantie mutuelle du statu quo. Mais il est impossible de dire en ce moment ce qu'on va faire. Cela dépend de l'attitude de la Russie dans la question orientale, et l'état des relations de la France avec l'Italie et de la France avec l'Allemagne.

Personne ne peut prévoir l'avenir. La garantie mutuelle ne changera pas, mais elle sera plus ou moins fortifiée par des clauses nouvelles, si on la croit plus ou moins menacée.

Service téléphonique

L'EXPOSITION DE 1900

Paris, 13 février.

M. Picard, commissaire général de l'Exposition de 1900, vient d'arrêter dans ses grandes lignes le plan de l'Exposition d'après les projets qui ont été primés au concours.

Le programme comporte les points principaux suivants: 1^o Suppression du Palais de l'Industrie et création d'une grande voie entre les Champs-Élysées et les Invalides avec pont monumental sur la Seine. Le Palais de l'Industrie est remplacé par un nouvel édifice en bordure sur l'avenue nouvelle, le Cours-la-Reine, les Champs-Élysées du côté de l'avenue d'Antin.

2^o L'Exposition aura son entrée principale sur la place de la Concorde. 3^o Aux abords du Cours-la-Reine et de l'Esplanade des Invalides, sera groupé tout ce qui touche aux arts décoratifs, et ce qui caractérise plus spécialement le génie français; le palais de l'Électricité, notamment sera établi tout près de l'entrée.

4^o Les rives de la Seine seront bordées de façades aussi décoratives que possible et qui, contrairement à ce qui s'était fait en 1889, seront visibles aussi bien pour les piétons que pour les passagers des bateaux mouches.

5^o Au Champ-de-Mars, où la tour Eiffel subsiste, sont reportées toutes les expositions encombrantes, machines agricoles, etc., et qui trouveront place sur les terrains qui dominent la tour de trois cents mètres.

6^o La galerie des Machines, conservée et ornée d'un dôme, donnera abri à l'exposition de grand mécanisme. Les façades latérales du vaste vaisseau seront également transformées.

8^o Les palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux sont supprimés; le Champ-de-Mars sera nivelé et les terrasses actuelles seront supprimées; un immense plan incliné s'étendra de la galerie des machines à la Seine.

9^o Sur les pentes du Trocadéro sera installée l'Exposition coloniale, qui aura un très grand développement. Telles sont les grandes lignes arrêtées. On peut s'en rapporter à l'ingéniosité de nos artistes, des ingénieurs et architectes pour la partie monumentale et pour les détails d'exécution de ce plan.

LES DESSOUS D'UNE DÉMISSION

Paris, 13 février.

Un rédacteur du Journal s'est rendu à Beaulieu, où est en ce moment M. Casimir-Perier, et raconte ainsi son voyage:

Je tire de ma poche le numéro contenant ma conversation avec M. Dupuy, et je l'accompagne d'une lettre reproduisant celle de mon ami Lafont, en même temps que je parle de la conversation conclue avec le rédacteur de ce numéro du Journal qui a valu de chambre de M. Casimir-Perier qui se trouve là, comme par hasard, en ce prévenant que j'attends sa réponse.

Elle se fait un peu attendre. La conversation que j'ai eue avec M. Charles Dupuy est un peu longue, elle demande réflexion, ainsi que la lettre de Lafont; enfin, au bout de dix minutes, le valet de chambre redescend sans le numéro du Journal qu'a conservé M. Casimir-Perier qui ne veut pas me recevoir, qui craint de se laisser aller à parler, mais avec une lettre sous enveloppe qu'il me remet. Elle est écrite au crayon et ainsi conçue:

Ce n'est pas moi qui ai prié le Journal de Rouen de parler; je regrette qu'il l'ait fait. Il a soulevé une polémique que je me refuse à entretenir. Je n'ai pour le moment rien à dire. Regrets.

Le lambeau de phrase « pour le moment rien à dire » est souligné non par moi, mais par M. Casimir-Perier, ainsi qu'en témoigne la photographie que je vous rapporte.

LE CAPITAINE ROMANI

Paris, 13 février.

La Cour de cassation, saisie du pourvoi du capitaine Romani, a annulé, pour vice de forme, l'arrêt de condamnation, et renvoyé l'affaire devant la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Gènes, pour statuer sur la question du renvoi du capitaine Romani en cour d'assises.

Le motif de la cassation des jugements rendus par le tribunal de San-Remo et la cour d'appel de Gènes est, en effet, que les faits reprochés au capitaine Romani relevaient de la cour d'assises et non du tribunal correctionnel.

Le procès va donc recommencer, et d'après l'impression considérable produite ici par l'arrêt de la Cour de cassation, on peut prévoir qu'il aura une solution bien différente de celle que lui avaient donnée les magistrats de San-Remo et de Gènes.

Devant le jury, l'affaire prendra d'autres proportions, en raison même du bruit qui a été fait autour d'elle.

L'opinion italienne, par la voix des jurés, dira son dernier mot.

Ajoutons que l'arrêt de cassation produit, dans les milieux où la gallophobie n'est pas l'absolu mot d'ordre, un excellent effet.

ROCHFORT A MARSEILLE

Marseille, 13 février.

M. Henri Rochefort, parti hier de Paris, est arrivé ce matin à Marseille par le train de luxe qui entre en gare à 9 heures. Il était accompagné de MM. Ernest Roche, député, Vervout et Courcau; MM. Philippe Dubois et François Arène, rédacteur et correspondant de l'Intransigeant, attendaient sur le quai de la gare.

A l'arrivée du train, M. Rochefort parait à la portière et est acclamé par une foule de trois cents personnes environ. Il monte immédiatement dans le landau qui l'attendait dans la cour d'arrivée, où se trouvent trois mille personnes environ. On l'accueille aux cris nombreux de « Vive Rochefort! » et au chant de la Marseillaise. La foule l'accompagne jusqu'à l'hôtel de Noailles, où un appartement avait été retenu.

M. Rochefort parait plusieurs fois à la fenêtre et est acclamé.

A un moment donné, la foule essaie d'envahir l'hôtel, mais elle est facilement repoussée par des pompiers qui, sans armes étaient chargés d'assurer le service d'ordre.

La foule s'écarte ensuite sans autre incident.

M. Philippe Dubois est parti à deux heures pour Toulon afin de tout préparer pour l'arrivée de M. Rochefort dans cette ville.

M. Rochefort a reçu à l'hôtel de Noailles diverses délégations, entre autres celle des anciens membres du comité boulangiste, présentée par M. l'abbé.

M. Rochefort, qui paraissait enchanté de la réception, a chargé les journalistes présents d'en remercier la population marseillaise.

Il a d'ailleurs, chez des amis personnels et a refusé, jusqu'à présent, toute autre invitation.

Le duel Canrobert-Hubbard

Paris, 13 février.

La rencontre à l'épée arrêtée entre le lieutenant Canrobert et M. Hubbard, député de Pontoise à un lieu ce matin, aux environs de Paris, s'est terminée.

A la première reprise, M. Hubbard a été atteint, au niveau du grand pectoral droit, d'une blessure pénétrante de plusieurs centimètres, qui, de l'avis des médecins, a mis M. Hubbard dans un état d'infirmité marquée.

En conséquence les témoins ont mis fin au combat.

Ajoutons que la blessure reçue par M. Hubbard est sans gravité. L'état du blessé est satisfaisant.

Les maîtres-chanteurs EN CORRECTIONNELLE

Paris, 13 février.

C'est aujourd'hui à midi qu'a commencé devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, présidée par M. Lévrier, le procès intenté à MM. de Clercq, Portalis, Girard, Heffler, Trocard, Dreyfus et Canivet.

Cette affaire est indiquée comme suit au « feuilleton » du jour:

1^o Extorsion de fonds, tentative et compli-cité: Albert-Edouard Clercq, détenu; Albert-Edouard Portalis; Louis-Hyacinthe Girard, détenu; Ladislav-Vincent Heffler, détenu; Michel-Élie-Louis-Emile Trocard, détenu; Camille-Ferdinand Dreyfus, détenu; Raoul-Jules-Henri Canivet, au prévenu.

2^o Extorsion et compli-cité: Louis-Hyacinthe Girard; Ladislav Heffler; Tentative d'extorsion de fonds: Louis-Hyacinthe Girard; Albert-Edouard Portalis; Tentative d'extorsion de fonds: Ladislav-Vincent Heffler; Albert-Edouard Portalis; Louis-Hyacinthe Girard; Camille Dreyfus.

Dores et déjà on prévoit que ce procès ne pourra être terminé avant plusieurs jours.

Une soixantaine de témoins doivent être entendus. La prévention en assigne quarante-six, parmi lesquels MM. Bloch, Bertrand, Aurélien Scholl, de Pont-Jest, de Rodays, Dubrujeaud, le peintre Rouby, Florj, Agnellet, de Bayleaux, Péronnet, Georges Vancor, Sammarcelli, Félix Martin, Thivert-Rapido et M^{rs} Hugot et Emile Massau.

Les inculpés se proposent également de faire entendre de nombreux témoins à décharge.

L'AUDIENCE

A l'ouverture de la salle, de véritables boussolades se sont produites bien que de très sévères mesures d'ordre aient été prises. La salle d'audience est bientôt absolument bondée, et dès avant l'audience les portes en sont fermées.

On remarque beaucoup de personnalité du monde politique et du monde de la presse. Quelques dames ont pu réussir à pénétrer dans l'enceinte.

Le langage est très grand, même après l'entrée du tribunal.

M. Lévrier préside. Le siège du ministère public est occupé par le substitut Thomas, qui a assisté le juge Doppler dans l'instruction de l'affaire.

A midi un quart les six prévenus sont introduits dans la salle et prennent place sur le banc des accusés, surveillés par des gardes républicains.

C'est d'abord de Clercq, qui sourit. Il jette un coup d'œil dans la salle comme pour chercher des visages de connaissance.

C'est ensuite Girard, sa figure blême et sa barbe blanche lui donnent une expression de tristesse.

Dans l'ordre, viennent ensuite: le baron Heffler, très correct, le logion sur le nez, l'allure très assurée; Trocard l'air soucieux et très inquiet; Camille Dreyfus et Raoul Canivet.

Le directeur de la Nation est très vieilli; quant à Canivet, il se surmonte pour sourire péniblement d'un air acétablé. M. Humbert et quelques-uns de ses amis lui serrent la main.

A midi qu'il y a plus d'un quart, le président Lévrier menace de faire évacuer la salle.

A une heure l'affaire est appelée par l'huissier. Le bruit redouble d'intensité dans la salle et le président s'écrie: « Gardes, sans motif de moi, expulsez toutes les personnes qui font du bruit dans l'auditoire. »

Cet avis calme un peu le public. La parole est ensuite donnée au substitut Thomas qui demande la jonction de toutes les affaires de chantage. La jonction est ordonnée aussitôt par le tribunal.

Les interrogatoires commencent dès qu'il est établi qu'il y a plus d'un quart, le président Lévrier menace de faire évacuer la salle.

Le premier interrogé est de Clercq, qui répond d'une voix assurée.

D. — Vous avez été condamné à un an de prison et 500 francs d'amende en 1894 pour chantage.

après le versement des 500 francs et nos rapports n'ont pas été publiés. Est-ce que M. Bloch ne m'aurait pas fait des reproches, si j'avais reçu de lui 500 francs pour faire taire le XIX^e Siècle.

D. — M. Bloch est en contradiction formelle avec vous.

M. le substitut Thomas. — Est-ce que Portalis ne vous avait pas conseillé de partir?

R. — Oui. Parce qu'on m'accusait, faussement d'ailleurs, d'avoir essayé de faire chanter M^{rs} Dreyfus.

M. le substitut. — N'avez-vous pas parlé d'une conversation de Portalis avec Heffler et Bertrand?

R. — J'ai en effet parlé de cela et j'ai raconté même que Portalis était au piano. (Rires.)

De Clercq (se tournant vers le public). — Oh! je ne parle que de la place qu'il occupait. (Nouveaux rires.)

Sur ce mot l'interrogatoire de de Clercq est terminé. Le prévenu se rasseoit d'un air satisfait.

INTERROGATOIRE DE GIRARD

Le président procède alors à l'interrogatoire de Girard, l'ex-administrateur du XIX^e Siècle, qui, lui, a l'air beaucoup moins calme et goguenard que son coaccusé.

D. — Vous avez été chef d'institution et vous avez eu parmi vos élèves, Portalis. Vous avez fermé votre pensionnat parce que vous avez contracté l'hypothèque.

R. — J'ai tout modeste. Je ne perdis pas un an que quinze vingt mille francs.

D. — Le ministre public dira que vous avez un train de vie assez large. Vous avez chevaux, domestiques, vous-même dites que vous pouviez perdre quinze à vingt-cinq mille francs par an.

R. — Il y a dix ans. Quant à ma médiocrité dorée, voici ce que j'ai à dire. J'ai pris un cheval pour éviter les frais de fiacre. (Rires.)

Mes appointements de mille francs par mois m'ont permis de payer mes dépenses, bien que j'eusse trois domestiques et un cocher.

Maintenant, voulez-vous me permettre de vous dire que j'ai toujours de Portalis et de Girard. Qu'on m'attaque moi, puisque je suis ici et que je puis répondre, mais Portalis n'est pas là. Je n'ai à dire qu'une chose: c'est qu'il est innocent comme moi.

D. — Tout cela n'explique pas votre rôle au XIX^e Siècle.

R. — Il était très simple. J'étais chargé d'acheter du papier blanc et de vendre du papier noir. J'aimais voir les gens que la publicité pouvait séduire et comme le journal était répandu et estimé, on y a fait de la publicité. Mais dans je n'ai pas reconnu la menace et au chantage. Mon rôle était de publicité absolue.

Le président parle ensuite des démarches de Girard, agissant au nom du XIX^e Siècle auprès de MM. Flageolet, Sarda, Merry (de Gien). Girard nie qu'il ait jamais fait du chantage.

D. — Arrivons aux faits de la prévention.

R. — Je n'ai rien su des opérations de Portalis avec Bertrand. Je n'en ai connu qu'une, celle qui avait lieu dans le cadre de la vente du XIX^e Siècle, et cela est bien connu.

D. — N'avez-vous pas dit vous-même à M. Bertrand: « Qu'est-ce que c'est que 50.000 fr. pour un cercle? »

R. — Jamais.

D. — Et ne lui avez-vous pas dit aussi: « Un journal, comme un cercle, c'est un instrument de travail? »

R. — Comment aurais-je pu lui tenir un pareil langage. Si j'avais tenu cela on signifierait: « Nous vivons avec le journal, comme vous avec le cercle », et je ne vois pas ce qu'il y a là de cynique.

D. — C'est le moment où ces paroles ont été prononcées qui pourrait leur donner cette physionomie.

D'après M. Bertrand, vous lui avez dit cela alors qu'il venait de vous dire que vous étiez rançonné constamment par le XIX^e Siècle.

R. — Mais, je ne le connais pas!

D. — Vous niez, soit! Passons à autre chose.

M. de Pont-Jest dit: « Vous avez tenté de cesser ses attaques contre le cercle de la presse et celui-ci ne lui a-t-il pas dit: « Adressez-vous à Girard? » M. de Pont-Jest a parfaitement compris.

R. — J'ai toujours ignoré ce propos. Je ne connais pas M. de Pont-Jest.

An sujet de l'entrevue Bertrand-Portalis, Hottier déclare que jamais il n'a été mu...

M. le président. — M. Bertrand vous deman...

INTERROGATOIRE DE TROCARD

M. le président en arrive à Trocard. — Vous étiez directeur de la Société des Journaux...

Les Fonctionnaires et le Gouvernement

Voici le texte de la circulaire n° 4 sur la suite de la décision prise hier en conseil des ministres...

INTERROGATOIRE DE CAMILLE DREYFUS

L'ancien directeur de la Nation se défend très vivement d'avoir jamais commis aucune mauvaise action...

INTERROGATOIRE DE CAMILLE DREYFUS

L'ancien directeur de la Nation se défend très vivement d'avoir jamais commis aucune mauvaise action...

INTERROGATOIRE DE CANIVET

A la reprise, le président interroge M. Canivet, ex-directeur de Paris. Il rappelle d'abord ses antécédents...

INTERROGATOIRE DE CANIVET

Les rapports de police disent que vous meniez une vie de plaisir à outrance, une vie de jouir...

INTERROGATOIRE DE CANIVET

Le prévenu, pressé de questions par le président, paraît être en proie à un tel trouble, que ses réponses elles-mêmes, dans la forme où elles sont faites, constituent plutôt une charge contre lui qu'une défense...

LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 13 février. — Le Parlement a adopté les propositions de MM. Auer et Colbus, tendant à abolir l'article dictatorial et les pouvoirs conférés par cet article au gouverneur d'Alsace-Lorraine...

Autour du Parlement

Paris, 13 février. — L'ENQUÊTE SUR LES CONVENTIONS. La commission d'enquête sur les Conventions a entendu aujourd'hui les délégués des Compagnies d'Orléans et du Midi...

LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 13 février. — Le Parlement a adopté les propositions de MM. Auer et Colbus, tendant à abolir l'article dictatorial et les pouvoirs conférés par cet article au gouverneur d'Alsace-Lorraine...

Autour du Parlement

Paris, 13 février. — L'ENQUÊTE SUR LES CONVENTIONS. La commission d'enquête sur les Conventions a entendu aujourd'hui les délégués des Compagnies d'Orléans et du Midi...

LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 13 février. — Le Parlement a adopté les propositions de MM. Auer et Colbus, tendant à abolir l'article dictatorial et les pouvoirs conférés par cet article au gouverneur d'Alsace-Lorraine...

Autour du Parlement

Paris, 13 février. — L'ENQUÊTE SUR LES CONVENTIONS. La commission d'enquête sur les Conventions a entendu aujourd'hui les délégués des Compagnies d'Orléans et du Midi...

LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 13 février. — Le Parlement a adopté les propositions de MM. Auer et Colbus, tendant à abolir l'article dictatorial et les pouvoirs conférés par cet article au gouverneur d'Alsace-Lorraine...

Autour du Parlement

Paris, 13 février. — L'ENQUÊTE SUR LES CONVENTIONS. La commission d'enquête sur les Conventions a entendu aujourd'hui les délégués des Compagnies d'Orléans et du Midi...

LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 13 février. — Le Parlement a adopté les propositions de MM. Auer et Colbus, tendant à abolir l'article dictatorial et les pouvoirs conférés par cet article au gouverneur d'Alsace-Lorraine...

Autour du Parlement

Paris, 13 février. — L'ENQUÊTE SUR LES CONVENTIONS. La commission d'enquête sur les Conventions a entendu aujourd'hui les délégués des Compagnies d'Orléans et du Midi...

LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE

Berlin, 13 février. — Le Parlement a adopté les propositions de MM. Auer et Colbus, tendant à abolir l'article dictatorial et les pouvoirs conférés par cet article au gouverneur d'Alsace-Lorraine...

LES LIVRETS MILITAIRES

Paris, 13 février. — Répondant, l'autre jour, à une question de M. Le Hérisse, le président du Conseil avait promis d'examiner de concert avec les ministres de la guerre et du commerce, s'il ne serait pas possible de rendre la gendarmerie à sa destination véritable...

LE BUDGET

M. Ribot a été entendu par la commission du budget sur le projet de budget des recettes, rectifié. Le président du Conseil a reconnu l'impossibilité de voter le budget avant la fin de février...

LE MONOPOLE DE L'ALCOOL

La commission du monopole de l'alcool a entendu M. Boutin, directeur des contributions indirectes. M. Boutin s'est montré favorable au principe du monopole, mais il a déclaré que son application, extrêmement délicate, ne produirait probablement pas les résultats espérés...

Les Fonctionnaires et le Gouvernement

Voici le texte de la circulaire n° 4 sur la suite de la décision prise hier en conseil des ministres, le garde des sceaux vient d'adresser aux procureurs généraux...

LES SCANDALES

ARRÊSTATION D'UN USURIER. Le service de la Sûreté a arrêté, dans la soirée, l'insurcier Cordevola, qui avait réussi à se faire délivrer, par un rentier d'un département du centre de la France, une procuration, au moyen de laquelle il vendit 400.000 francs de biens dotaux appartenant à la femme du rentier et dont il s'attribua le prix...

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES LIVRETS MILITAIRES

Paris, 13 février. — Répondant, l'autre jour, à une question de M. Le Hérisse, le président du Conseil avait promis d'examiner de concert avec les ministres de la guerre et du commerce, s'il ne serait pas possible de rendre la gendarmerie à sa destination véritable...

LE BUDGET

M. Ribot a été entendu par la commission du budget sur le projet de budget des recettes, rectifié. Le président du Conseil a reconnu l'impossibilité de voter le budget avant la fin de février...

LE MONOPOLE DE L'ALCOOL

La commission du monopole de l'alcool a entendu M. Boutin, directeur des contributions indirectes. M. Boutin s'est montré favorable au principe du monopole, mais il a déclaré que son application, extrêmement délicate, ne produirait probablement pas les résultats espérés...

LES SCANDALES

ARRÊSTATION D'UN USURIER. Le service de la Sûreté a arrêté, dans la soirée, l'insurcier Cordevola, qui avait réussi à se faire délivrer, par un rentier d'un département du centre de la France, une procuration, au moyen de laquelle il vendit 400.000 francs de biens dotaux appartenant à la femme du rentier et dont il s'attribua le prix...

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AFFAIRES DES CERCLES

M. Doppfer est en possession d'une correspondance qui intéresse vivement l'enquête judiciaire sur les tentatives de chantage dont un grand nombre de casinos des départements ont été l'objet.

LES AGRICULTEURS DE FRANCE

Paris, 13 février. — Aujourd'hui a eu lieu la première séance de la réunion annuelle des Agriculteurs de France; neufs cents membres y assistaient. M. le marquis de Dampierre a prononcé un discours très applaudi dans lequel il a souhaité la bienvenue aux congressistes venus de tous les points de la France...

A L'ÉTRANGER

LE PRINCE NICOLAS 1^{er}. — Saint-Petersbourg, 30 février. — Le prince régnant de Monténégro se rendra prochainement en France. Après avoir passé quelques jours à Paris, le prince partira pour Nice, où il fera visite à la grande-duchesse Pierre de Russie, sa fille.

LES SŒURS DE L'ÉRYTHRÉE

Rome, 13 février. — Sur l'ordre de la Congrégation de la Propagande, les sœurs de charité françaises ont été rappelées de la colonie Erythrée; elles seront remplacées par les sœurs italiennes de Sainte-Anne.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Rome, 13 février. — La Fédération nationale italienne de gymnastique, présidée par le général Heusch, qui a remplacé le général Pelloux, lorsque ce dernier a été nommé au commandement du corps d'armée de Vérone, vient de désigner un nombreux comité chargé de préparer le 3^e concours national de gymnastique à Rome, où les exercices physiques sont de plus en plus en honneur.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

L'investissement de Chefoo. — Shanghai, 13 février. Les grands négociants chinois et étrangers de Chefoo se sont réunis ici. L'investissement de la ville est poussé méthodiquement par les Japonais. On s'attend à chaque instant à recevoir un avis du commandant en chef annonçant que le débarquement va commencer.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES CHINOIS

Shanghai, 13 février. Le Tsung-Li-Yamen, après avoir pris l'avis des ministres étrangers, a rappelé par dépêche les plénipotentiaires envoyés au Japon pour négocier la paix.

LE SIÈGE DE WEI-HAI-WEI

London, 13 février. Contrairement aux nouvelles de source japonaise, les troupes du maréchal Oyama n'ont pu encore s'emparer de tous les forts de l'île Liu-Kung. Il est maintenant certain que les Chinois conserveront quatre forts dans la partie sud-est de l'île. Leur flotte qui, malgré la perte du *Ching-Yuen*, se compose encore de treize navires, est allée se ranger du côté de ces forts et coopère activement à leur défense.

ECHOS ET NOUVELLES

Un vœu de la vieille. — Un des plus rares combattants de Waterloo vient de mourir à Lassouts, près Espalion. Le vieux brave se nommait Berthier; il était né avec le siècle et combattit par conséquent quatre-vingt-quatre ans.

UNE NIÈCE DE BANTON

M^{lle} Banton, arrière-petite-nièce du célèbre conventionnel, vient de s'éteindre à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.

LE RETOUR EN FRANCE

Le départ de la *Gasconne*, pour l'Europe, est fixé au 20 février. Les réparations coûteront 5.000 dollars, soit 25.000 fr., mais elles ne prendront probablement pas plus de cinq jours, car le navire n'a pas été trop endommagé.

ASCENSION DIFFICILE

Un rédacteur du *New-York Herald* raconte comment il put se hisser, du remorqueur qu'il montait, à bord de la *Gasconne* pour avoir les premières nouvelles du dramatique voyage de ce paquebot.

UNE GOUËTE COULÉE

Le steamer *Calados* a abordé en vue de Saint-Nazaire la golette *Yvonne* qui a immédiatement coulé.

LIÈGE ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LYON ET LA RÉGION

La Cour d'assises avait à juger hier un ex-agent de change de notre ville, dont la déconfiture encore récente est présente à tous les souvenirs.

LES AGRICULTEURS DE FRANCE

Paris, 13 février. — Aujourd'hui a eu lieu la première séance de la réunion annuelle des Agriculteurs de France; neufs cents membres y assistaient. M. le marquis de Dampierre a prononcé un discours très applaudi dans lequel il a souhaité la bienvenue aux congressistes venus de tous les points de la France...

A L'ÉTRANGER

LE PRINCE NICOLAS 1^{er}. — Saint-Petersbourg, 30 février. — Le prince régnant de Monténégro se rendra prochainement en France. Après avoir passé quelques jours à Paris, le prince partira pour Nice, où il fera visite à la grande-duchesse Pierre de Russie, sa fille.

LES SŒURS DE L'ÉRYTHRÉE

Rome, 13 février. — Sur l'ordre de la Congrégation de la Propagande, les sœurs de charité françaises ont été rappelées de la colonie Erythrée; elles seront remplacées par les sœurs italiennes de Sainte-Anne.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Rome, 13 février. — La Fédération nationale italienne de gymnastique, présidée par le général Heusch, qui a remplacé le général Pelloux, lorsque ce dernier a été nommé au commandement du corps d'armée de Vérone, vient de désigner un nombreux comité chargé de préparer le 3^e concours national de gymnastique à Rome, où les exercices physiques sont de plus en plus en honneur.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

L'investissement de Chefoo. — Shanghai, 13 février. Les grands négociants chinois et étrangers de Chefoo se sont réunis ici. L'investissement de la ville est poussé méthodiquement par les Japonais. On s'attend à chaque instant à recevoir un avis du commandant en chef annonçant que le débarquement va commencer.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES CHINOIS

Shanghai, 13 février. Le Tsung-Li-Yamen, après avoir pris l'avis des ministres étrangers, a rappelé par dépêche les plénipotentiaires envoyés au Japon pour négocier la paix.

LE SIÈGE DE WEI-HAI-WEI

London, 13 février. Contrairement aux nouvelles de source japonaise, les troupes du maréchal Oyama n'ont pu encore s'emparer de tous les forts de l'île Liu-Kung. Il est maintenant certain que les Chinois conserveront quatre forts dans la partie sud-est de l'île. Leur flotte qui, malgré la perte du *Ching-Yuen*, se compose encore de treize navires, est allée se ranger du côté de ces forts et coopère activement à leur défense.

ECHOS ET NOUVELLES

Un vœu de la vieille. — Un des plus rares combattants de Waterloo vient de mourir à Lassouts, près Espalion. Le vieux brave se nommait Berthier; il était né avec le siècle et combattit par conséquent quatre-vingt-quatre ans.

UNE NIÈCE DE BANTON

M^{lle} Banton, arrière-petite-nièce du célèbre conventionnel, vient de s'éteindre à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.

LE RETOUR EN FRANCE

Le départ de la *Gasconne*, pour l'Europe, est fixé au 20 février. Les réparations coûteront 5.000 dollars, soit 25.000 fr., mais elles ne prendront probablement pas plus de cinq jours, car le navire n'a pas été trop endommagé.

ASCENSION DIFFICILE

Un rédacteur du *New-York Herald* raconte comment il put se hisser, du remorqueur qu'il montait, à bord de la *Gasconne* pour avoir les premières nouvelles du dramatique voyage de ce paquebot.

UNE GOUËTE COULÉE

Le steamer *Calados* a abordé en vue de Saint-Nazaire la golette *Yvonne* qui a immédiatement coulé.

LIÈGE ET LA RÉGION

Une collection de 20 dessins ou se... tout le talent de nos meilleurs artistes... couverture, une sylphide avec des... couleurs chatoyantes, signée...

res du soir, on avait aux mêmes stations : 7 h. mat. midi 5 h. soir. Le 12 février... 0.75 0.75 0.75 Le 13 février... 0.46 0.74 0.76

Voitures publiques Dans le but d'éviter l'encombrement aux abords de l'Hôtel-Dieu, le maire de Lyon a pris, à la date du 4 février, un arrêté fixant comme suit le stationnement des voitures de place :

1° Les voitures non retenues d'avance, stationneront contre la bordure du trottoir nord du cours Gambetta, entre la maison portant n° 31 et la place du Sabot.

Chronique Théâtrale

GRAND THÉÂTRE — REPRISSE DE « LAKMÉ » Annoncée successivement pour lundi 17, mardi 18, mercredi 19, et jeudi 20, la reprise de Lakmé pour mercredi 19, mardi 18, et jeudi 20, a été remise à samedi 23.

Officiel public les conditions d'admission à l'école de santé militaire en 1895. Les concours s'ouvriront le 8 juillet prochain. Les aspirants devront se faire inscrire dans les préfectures du 15 au 25 juin.

Au camp de Sathonay On attend, au premier jour l'arrivée, du général Duchesne, commandant en chef du corps expéditionnaire de Madagascar, qui doit inspecter les logements destinés au 200^e régiment.

Les artistes, qui ont répondu avec un empressement à l'appel de la Commission du bal, ont mis dans leur travail un élan et une perfection d'exécution qui feront que cette plaquette sera recherchée par tous les amateurs.

On sait que les premières fractions qui doivent participer au camp de Sathonay ont ordre de se rendre au camp du 23 au 25 courant. Pendant leur séjour au camp — quinze jours environ — les officiers et les sous-officiers feront exécuter quelques exercices en ordre dispersé aux troupes pour apprendre à la bien connaître et les avoir dans la main.

Chaque jour, une conférence sur l'hygiène sera faite par un médecin qui a longtemps habité Madagascar. Mais il est bien entendu que les troupes ne pourront être surmenées. Elles auront assez de fatigues à endurer pendant la campagne, sans compter le climat meurtrier sous lequel elles sauront faire triompher les couleurs françaises.

On sait que le 200^e régiment d'infanterie, rassemblée au camp de Sathonay dans les premiers jours du mois prochain, y recevra un drapeau.

On dit que le ministre de la guerre se rendrait au camp pour procéder à cette solennité, peut-être, d'ailleurs, ajoute le Journal, le général Zurlinden ne ferait qu'y accompagner le président de la République, qui tiendrait à remettre lui-même le drapeau au régiment de volontaires de Madagascar.

Ce premier voyage de M. Félix Faure aurait, bien entendu, un caractère exclusivement militaire.

Les créations d'écoles. Au sujet des créations d'écoles, une circulaire du ministre de l'instruction publique rappelle aux préfets que les crédits dont il dispose en 1895 étant sensiblement inférieurs à celui des deux années antérieures, il ne lui sera possible de donner son approbation qu'à un nombre limité de créations décidées par les conseils départementaux. Il importe, par suite, que le classement par ordre d'urgence soit fait avec le plus grand soin.

On ranguera en première ligne les écoles dont la création, approuvée en principe à l'appui d'une demande de subvention pour construction, pourrait être rendue définitive au cours de l'année 1895.

Le rôle de Lakmé, écrit spécialement pour ce charmant et insouciant rossignol qui avait non Van Zandt, ne convient guère à la voix de M. Mary, Néanmoins, cette artiste a tout chanté avec un charme incomparable ; elle a déployé dans ce rôle, peu fait pour elle, toutes les délicatesses et les séductions de son talent si complet.

Ce ralentissement dans les créations résulte de la réduction de 200,000 fr. opérée par la commission du budget sur les crédits de 1895. La dotation de ce chapitre sera désormais en rapport avec l'ensemble de la situation budgétaire. Suivant que les ressources générales offriront plus ou moins d'élasticité, on fera un effort plus ou moins grand, pour arriver à l'exécution complète du programme des créations d'écoles et d'emplois.

BOURSE DE LYON (SOIR)

3 0/0, 103.75; Extérieure, 77.50; Italien, 89; Hongrois 4 0/0, 102; Turc, 26.72; Crédit Lyonnais, 826.87; Banque Ottomane, 682.50; Autrichiens, 820.62; Lombards, 238.75; Nord-Espagne, 114.37.

FAITS DU JOUR

Flagrant délit. — Le commissaire de police du quartier de la Croix-Rousse, s'est rendu hier, à cinq heures et demie du matin, au n° 24 de la rue Juvigny et a surpris en flagrant délit d'adultère, les nommés Claudius D., 28 ans, boucher, et Marie B., femme C., âgée de 21 ans. Les deux tourtereaux ont été écroués au dépôt.

Un haussier barométrique générale lieu, depuis 24 heures, sur toute l'Europe, les hauteurs sont voisines de 760 mm en Irlande et supérieures à 765 mm sur les mers du Nord et de la Baltique. Les vents dominants et les ciels sont : Il est généralement faibles et le ciel serein en France où les vents ont repris. Sur notre région, on a à midi matin : 1° au Mont-Verdun ; 2° à St-Genis et 3° au Parc ; à 2 heures

Bulletin Météorologique (5 h. soir) Aujourd'hui, jeudi, 14 février 1895, 55^e jour de l'année. Soleil : lever, 7 h. 13, coucher, 5 h. 17. Lune : pleine le 9, dernier quartier le 16. Hier, mercredi, temps froid et beau.

Disparition. — Une fillette de 12 ans, Mlle Marie Marie, a disparu du domicile de sa mère, 9, rue de l'Alma, depuis hier à 8 heures du matin.

Disparition. — Une fillette de 12 ans, Mlle Marie Marie, a disparu du domicile de sa mère, 9, rue de l'Alma, depuis hier à 8 heures du matin.

Disparition. — Une fillette de 12 ans, Mlle Marie Marie, a disparu du domicile de sa mère, 9, rue de l'Alma, depuis hier à 8 heures du matin.

On dit émis pour l'année 1895 : Président : M. le commandant Parmentier, officier de la Légion d'honneur, ancien président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France et de la Société de la Croix-Rousse de Lyon, et Reconnu, de Saint-Bel ; secrétaire général : M. Villard ; secrétaire-adjoint : M. Bellaton ; trésorier : M. Jacob ; délégués : MM. Koenig, membre d'honneur de l'Association, et un platin d'homme, Devaux, D. Durand, Terrier, Garnier, Béchet, Rambaud, Pelletier (de Villeurbanne).

MARCHÉS

Ours commerciaux. — Paris, 13 février. — Les prix de colza tendance en baisse ; courant 51.70 à 51.80, mars 51.50 à 51.60, 4 de mars 50.70 à 50.80, 4 de mai 41.20 à 41.30. Huiles de lin : courant 48.50 à 48.60, 4 de mars 47.50 à 47.60, 4 de mai 37.00 à 37.10.

Contre la Grippe

D'après une série d'expériences faites par les principaux médecins, il est prouvé que le Sirop de Vial de Vaise agit plus rapidement que tous les autres remèdes : rhume, bronchite, catarrhe, influenza, toux grappe, asthme, irritations de la poitrine. Toutes les personnes qui en ont fait usage, l'attestent et il est facile de se renseigner auprès d'elles.

CHABLY ! Hors Concours Exp. Un. Lyon 1894

Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes atteintes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions. Le Guaiacol Degoutet est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des brouillards et du froid. Ce bonbon médicamenteux calme très bien le toux, fait disparaître l'oppression, soulage le caractère tout en produisant un effet assainissant les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône

L'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, fondée le 11 mars 1893, a inscrit dans ses statuts une fête fédérale de gymnastique, née une disposition spéciale nécessitée par les circonstances, disposition en vertu de laquelle le Comité élu à la fondation devait rester en fonction jusqu'au 31 décembre 1894. C'est ce qui explique que le présent compte rendu porte sur deux années, 1893 et 1894.

ISÈRE

Vienna. — Concours de gymnastique. — La section du comité d'organisation qui devait avoir lieu le jeudi 14 courant, est renvoyée au lundi 20 du même mois.

LOIRE

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-GERVAISE

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-HILAIRE

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-ETIENNE

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-ROCH

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-VINCENT

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-JACQUES

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

SAINT-ANDRÉ

Un vol de 25 francs s'est produit il y a quelques jours au préjudice des époux Masson, 27, rue Ferdinand.

sur le verges, s'est fracturé le bras gauche. Elle a reçu les soins du docteur Capony, de Charlieu.

Dernière Heure

M. Félix Faure a reçu une délégation du Conseil municipal de Vichy qui est venu l'inviter à s'arrêter dans cette ville au cours de son voyage à Clermont et à Périgueux. Le Président a accepté cette invitation.

M. ROCHFORT EN VOYAGE

Ce soir, à la salle Rossi, une conférence politique a eu lieu sous la présidence de M. Henri Rochefort et devant un auditoire de 2,500 personnes environ.

3^e EDITION

DEPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Association horticoles. — L'association distribuera dimanche, à ses membres, les récompenses accordées pour visites à domicile et apports de l'année 1894.

A MADAGASCAR

Une dépêche de Majunga (via Zanzibar) datée du 12 février et de provenance anglaise annonce que tout est calme.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Yokohama, 13 février. Une dépêche officielle du quartier général de l'armée japonaise annonce que les portes submersibles dans les journées du 29 janvier au 1^{er} février ont été de 83 tués, y compris 5 officiers, et de 219 hommes blessés, parmi lesquels le général Otera et trois officiers.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BOURSE DE LYON

du 13 février 1895

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, Valeurs au comptant, Dernier cours, etc. Includes entries for 3 0/0 Français, 4 0/0 Français, etc.

BOURSE DE PARIS

du 13 février 1895

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, etc. Includes entries for 3 0/0 Français, 4 0/0 Français, etc.

APRÈS BOURSE

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, etc. Includes entries for 3 0/0 Français, 4 0/0 Français, etc.

CHANGES ORIENTAUX

En sterling

Table with columns: Shanghai (taël) 4 mois de vue, Hong-Kong (dollar) 4 mois de vue, etc.

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 60 cents 1/8

CHÈQUES

Table with columns: Sur Londres 3 mois, Berlin, Pétersbourg, etc.

ROYAL

Anémie, dyspepsie, goutte, rhumatisme, gravelle, eczéma, asthme, etc.

Grand-Théâtre. — Ce soir, à 8 heures, Lakmé.

Musique Militaire. — Aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 2^e de ligne.

Casino des Arts. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

Casino-Bouffes. — Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié.

Cirque Rancy. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, et les jeudis et dimanches, à 3 h., brillantes représentations équestres variées.

Edoardo (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert, Dimanches et fêtes, malines.

Folies-Bergère. — Tous les jeudis, à 8 h., patinage avec orchestre. Les dimanches, à 2 h., patinage avec orchestre. Soirée dansante de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2. Tous les jours, à 1 h., patinage. Professeur Marius. — La salle sera chauffée.

Grand-Cirque de Singes. — Cours à 5 h. 1/2. Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation.

Le dimanche, jeudis et jours de fêtes, représentation de famille à 3 h.

Nouveau Gignouin, 8, rue Paul-Bert. — A 7 heures, Lohengrin, parodie.

Panorama de Bapaume. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

Théâtre Gignouin, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

Toux — Bronchites Angines — Laryngites Groux — Influenza

GUÉRISON PAR LES PASTILLES BONNET

Les récentes expériences scientifiques ont démontré que les Pastilles Bonnet agissent à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Dépot général à Lyon : Pharmacie BERTRAND, 21, place Bellecour, et dans toutes les Pharmacies. (Prix : 3 fr. la boîte, envoi franco par poste).

Naissances

Premier arrondissement. — Bayu Marie, f., place Croix-Paquet, 11. — Salin Marguerite, f., rue Bource, 4. — Étienne Marie, f., quai Saint-Clair, 2.

Deuxième arrondissement. — Berger Marius, rue Vaubecour, 15. — Baroulier André, m., rue St-Dominique, 3. — Dumas Henri, m., rue Bichat, 23. — Bassoul Henri, m., rue Victor Hugo, 49. — Tisserand Florentin, f., chemin du Pont-d'Alai, 49.

Troisième arrondissement. — Perrault Georges, m., grande rue, 97. — Garnier Perrine, f., rue Trévarez, 85. — Albert Gévaudan, m., rue Cavenne, 42. — Veyne Jeanne, f., rue Marignan, 16. — Maloriot Marcel, m., rue Cavenne, 16. — Sudi Anastasie, f., rue Troisième, 67. — Sella Marie, f., rue Deschamps, 66. — Jude Bénédicte, f., rue Dupuy, 2. — Fugère Jules, m., rue Clapomay, 111.

Quatrième arrondissement. — Montessy Pierre, m., montée de la Boucle, 8.

Cinquième arrondissement. — G. Hippolyte, m., place Neuf-Saint-Jean, 1. — Stéph Antoinette, f., rue de Bourboigne, 37.

Sixième arrondissement. — Giboz Jean, m., rue Garibaldi, 18. — Dupont Marie, f., rue Dugesclin, 88.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Broquier Auguste, négociant en vins, 68 ans, rue Jean-Baptiste-Say, 25. — Rodolphe Claudine, f., rue de Sèze, 6, f. 11 h. — Billard Jean-Baptiste, 82 ans, rue Lanterne, 15, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Bénet Emile, domestique, 21 ans, Rue de la République, 10. — Veuve Jullien, 87 ans, rue Omer-Louis, 14, f. 3 h. — Veuve Debyne, née Charret, 87 ans, cours Charlemagne, 3, f. 2 h. — Bourrel Albert, docteur, 40 ans, gare Perrache, f. 3 h. — Maturat Louise, 6 mois, rue des Marronniers 5, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — Jay Casimir, ajusteur, 27 ans, route de Vienne, 205, f. 8 h. — Veuve Jullien, née Mazin, 8 p. 65 ans, route d'Heyrieux, 179, f. 11 h. — Quartier André, rentier, 76 ans, rue Vitton, 52, f. midi. — Eponge Bertin, né Languetier, 3 p. 60 ans, cours de la Liberté, 6, f. 2 h. — Eponge Klervel, né Sivot, rentier, 67 ans, rue Omer-Louis, 14, f. 3 h. — Eponge Bonnet, né Brun, rentier, 63 ans, place Vendôme, 5, f. 4 h. — Porchet Joseph, galeocheur, 65 ans, rue Paul-Pert, 116, f. 1 h.

Quatrième arrondissement. — Eponge Jarlat, né Bret, 5 p. 66 ans, Grande-Rue-de-la-Croix-Rousse, f. 2 h. — Dussange François, cordonnier, 60 ans, Boulevard-de-la-Croix-Rousse, f. 1 h. 1/2.

Cinquième arrondissement. — Nant.

Sixième arrondissement. — Berger Georges, 2 mois, cours Morand, 10, f. 4 h. — Duret François, rentier, 67 ans, rue Robert, 89, f. 2 h.

MESSAGERIES MARITIMES

NOUVEAUX DÉPARTS-POSTE

Départs de Marseille Douro, cap. Bernard, le 15 février, à midi pour le Havre et Londres.

Deuxième arrondissement. — Duret François, rentier, 67 ans, rue Robert, 89, f. 2 h.

Départs de Bordeaux Equateur, cap. Lartigue, le 15 février, le 20 février, pour le Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata.

Adon, cap. Flotte, le 28 février, pour le Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata.

La Plata, cap. Baule, le 15 mars, pour Dakar, Rio-Janciro, Montevideo et Buenos-Ayres.

Départ de Havre Labourdonnais, cap. Fontana, le 18 février, pour Marseille.

S'adr. pour passages, etc., 7, pl. des Terreaux

Le Gérant : MARTUS COLLOMBET.

Imprimerie et sténotypie du Nouveau Lyo 7, place des Terreaux et 2, rue Valentin

Machines rotatives Mariani, 10,000 caractères à l'heure. — Moteur à gaz 3000 CV. Lyon

ROYAL Anémie, dyspepsie, goutte, rhumatisme, gravelle, eczéma, asthme, etc.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 14 février 1895 N° 12

Raymond Meyreuil

PAR GEORGES DE LYS

Enfin, pour tout dire, je l'ai eue toute à moi, tout Huberte, comme toi-même n'auras possédé tout entier. C'est là une existence suffisante pour contenir les esprits les plus ambitieux et surtout... les cœurs les plus épris. Nous aimer et nous faire aimer des autres sera le seul but que nous poursuivrons, marchant droit et la main dans la main.

personnel du château et des fermes qui en dépendent. L'amabilité enjouée d'Huberte, le charme de ses paroles bienveillantes achevèrent de gagner les cœurs. Un jour, ils poussèrent leur promenade jusqu'au village, situé à près d'une lieue du château, Huberte s'appuyait fortement sur le bras de Raymond et se serait étroitement contre lui, avec tout l'abandon de sa tendresse. Ils suivaient les sentiers moussus, bordés de haies luxuriantes, et abrités contre les rayons du soleil par l'ombre touffue des châtaigniers. Les deux chiens les précédaient, en faisant mille gambades, qu'ils n'interrompaient que pour venir flatter les promeneurs. Ces intelligentes bêtes avaient de suite sa reconnaissance en eux les maîtres du château et les accompagnaient avec des abois joyeux.

leur exprima avec cordialité, tout le plaisir qu'il éprouvait à voir M. Raymond, dont il n'avait pas oublié le père, et à retrouver dans Huberte le portrait de cette pauvre Mme de Varseul, dont la mémoire était restée chère aux malheureux du pays. — Je venais justement, Monsieur le curé, dit Huberte, vous prier de me renseigner sur les infortunes de vos paroissiens, et de me guider dans la charité, afin que le nom de mon mari soit béni comme l'était celui de mon père. C'est vous qui m'avez fait entrer dans la phalange chrétienne, c'est vous encore qui serez mon conseil, pour répandre, autour de moi, un peu des biens que Dieu m'a confiés.

pensée se reportait vers la mémoire de son père, de cet homme si bon, qui avait entouré son enfance de tant de sollicitude et sa jeunesse de tant d'affection. Près de la sépulture de celle qu'Huberte avait aimée, le fils oubliait presque l'outrage fait aux mânes de sa mère, et l'amour adultère, source de son malheur. Il lui semblait contracter l'obligation du rachat de la faute paternelle, en supportant bravement le martyre auquel son union l'avait condamné. Alors, sa pensée s'élevant, une prière sublime s'exhalait de son cœur; il implora le pardon céleste pour l'instant d'égarement où son père avait dû puiser le remords de toute sa vie, et dont Dieu le châtiât dans son fils.

deux de longues causeries, des courses à deux dans les bois, Raymond mit à l'exécution les projets qu'il méditait depuis longtemps. Bien des notes de voyages étaient encore éparpillées, bien des feuilles du grand ouvrage qu'il préparait sur l'avenir réservé à l'Afrique centrale, étaient les unes inachevées, les autres au simple état d'ébauche. Il avait déjà goûté l'enivrement qui s'empare de tout auteur, alors qu'il épanche dans son œuvre les pensées, les labeurs et les espérances de sa vie. Il comptait sur ce travail pour absorber son esprit et, par suite, pour offrir moins de prise aux désirs fous qui l'assaillaient.

sait-il à l'heure des repas; le soir après d'aper, il abrégait sa causerie avec Huberte, pour aller s'enfermer dans son cabinet de travail et restait là, courbé sur ses plans, bien avant dans la nuit. La jeune femme s'affligea alors de cette passion pour l'étude, qui lui dérobait presque entièrement son mari; elle sentait en elle une rivalité et se plaignait de se la voir préférer. Elle résolut d'en avoir une franche explication avec Raymond, et un matin, le retenant après le déjeuner, lui dit d'un ton mi-plaisant, mi-chagrin: — Tes travaux sont donc bien captivants, mon Raymond; toujours seule je m'ennuie, et je souffre surtout d'être négligée par toi.

Conseil en bâtiment, Vérification de travaux et mémoires, Expertises, Régie. BERLIER 117, Rue de Séze, au 1^{er}

A céder bon fonds de teinturerie, avec grand atelier et vaste logement attenant au magasin. S'adresser, 4 rue Vaubour.

MOTEURS A GAZ Machines à Vapeur Constructions mécaniques

A. FARRA & C^{ie} 25, Chemin des Pins

APPAREILS DE CHAUFFAGE Calorifère hygiénique breveté et poêle de faïence

M^{on} C. BALOUZET 13, Quai des Célestins, 13 LYON

PAPIERS PEINTS Dans tous les genres

B. COLIN 7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON

Decorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée.

A LOUER rue Parcellé, 12, beau magasin de 5 pièces, 7 mètres de façade avec belle devanture, carreaux ciment, conviendrait pour boulangerie ou autre, quartier peuplé. Prix, 350 à 400 fr. et divers petits appartements au-dessus, à prix modéré. S'y adresser.

A vendre aux Brotteaux 3 grandes constructions dont une pour habitation et deux pouvant servir à diverses industries. S'adresser à M. Vallée, 26, rue Grenette.

Maison J. BADOU & C^{ie} 217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vaudrey, 13 LYON (Guillotière) Nous sommes heureux d'annoncer à notre nombreuse clientèle que les principales maisons d'Épicerie et de Comestibles continueront à vendre nos vins rouges et blancs, en bouteilles cachetées, aux prix suivants: VINS ROUGES Cachet bien, le litre 0.40 Cachet vert, le litre 0.65 » marron » 0.45 » jaune » 0.75 » rouge » 0.55 » orange » 1.00 VINS BLANCS Cachet vert, le litre 0.65 Cachet jaune, le litre 0.75 Bordeaux blancs, en bouteilles, cachet jaune » 1.00 Vins blancs suisses, en fûts et en bouteilles Grand Choix de Bordeaux, Beaujolais, Bourgognes EN FûTS et EN BOUTEILLES SPÉCIALES La Maison livre au commerce de gros des Vins de sa récolte, depuis 15 fr. l'hectolitre et au-dessus. Tous nos vins sont garantis naturels

ÉPICERIE LACHENAL 28, Cours Gambetta Maison de confiance Vins fins, Liqueurs de toutes marques, Confiterie, Conserves, Pâtes, etc. APERÇU DE QUELQUES PRIX: Chartre du Couv., verte 8.95 Chocolat Menier, 1/2 kil. 1.60 » jaune 6.95 » Poulain 1.35 Absinthe Pernod... 3.70 Cacao Van Houten... 3.90 Arquebuse St-Genis... 3.60 Thé vert... 3.10 Amer Picon... 2.70 » noir... 4.25 Rhum Saint-James... 4 » Café extra... 2.90 » Chauvet... 3.10 Tapioca, le paquet... 0.45 Livraison franco à domicile. — 28, cours Gambetta, 28 Dépôt du Bouillon Pascal

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE Composition aromatique Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête instantanément la chute des cheveux et les fait pousser. En vente chez tous les parfumeurs au prix de 3 francs le demi-flacon et de 5 francs le flacon. ENTREPOT GÉNÉRAL: LYON, 54, RUE SAINT-JEAN, LYON Vente en gros: Maison R. PRUDHOMME, Parfumeur en gros 12, Rue Vieille-Monnaie, LYON

NICOLAS, 9, place des Célestins vient de recevoir des POTAGES A LA MINUTE et d'autres produits MAGGI EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA LA PLUS RICHE EN FER, MANGANESE ET ACIDE CARBONIQUE Sans rival pour la guérison de ANÉMIE, CHLOROSE, FIÈVRES, GASTRALGIES et des maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang. L'EAU d'OREZZA, renfermant le fer, sous la forme la plus assimilable est supportée par les estomacs les plus délicats. Indispensable aux convalescents et aux personnes dont les digestions sont faibles. Administration: 131, Boulevard Sébastopol, Paris

PIANOS ET ORGUES PLEYEL et de tous les facteurs CH. MORETTON ET C^{ie} Successeurs de VIENNET 9, Place des Jacobins, A L'ENTRESOL, Lyon MAISON FONDÉE EN 1837 VENTE ET LOCATION Envoi franco très intéressante notice illustrée

SIX Gr^{es} Médailles d'OR, etc. Récompense nationale de 16,600 fr. QUINA-LAROCHE BI-Phosphaté Recommandé aux Femmes enceintes et aux Nourrices, dont il soutient les forces; il facilite le Sevrage, la Dentition et le Développement des Enfants; il combat le Rachitisme ou Ramollissement des Os; il aide la Nutrition; prévient les Engorgements ganglionnaires, la Scrofule et les Sueurs des Phthisiques Paris, 22 & 19, rue Drouot, et les Pharmacies. ON TROUVE LE NOUVEAU LYON Dans tous les kiosques

GRANDE FABRIQUE FRANÇAISE DE BOUCHONS MÉCANIQUES A RESSORTS D'ACIER A MM. les Brasseurs, Entrepoteurs de Bières et Fabricants de limonades et boissons gazeuses PLUS DE BOUTEILLES A BAGUES PERÇÉES Toutes les bagues de bouteilles utilisables par le nouveau collier fil de fer à cils. Essayez tous le nouveau collier fil de fer à cils, insubmersible, pratique et facile à placer autour de n'importe quelle bague ordinaire. BOUTEILLES POUR BRASSEURS Toutes bouchées Le cent: vingt francs, fermeture garantie hermétique. Ecrire ou s'adresser à la Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques A RESSORTS D'ACIER A CHAUMONT (Haute-Marne)

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX Avez-vous des Cheveux gris? Avez-vous des Pellicules? Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? Si oui Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelle de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Les seuls ROYAL WINDSOR Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons le mot ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. Entrepôt: 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET GAMAYS Sur Riparia, Monzonis, Jaquez BOUTURES DIVERSES MURAT, viticulteur à Bordelan, Villefranche (Rhône)

SUPRÊME APÉRITIF CHABLY QUINA jaure titré & VINS FRANÇAIS VENTE EN GROS: C. DESPLAGE, LYON

POUR CAUSE DE SANTÉ Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cinquières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

ON DEMANDE à louer une petite pièce, avec alcôve, nouvellement meublée et indépendante, de préférence dans maison neuve avec vue agréable ou dominée sur grande voie. Proximité des Terreaux. Ecrire B. A. R., bureau du journal.

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non

10, Chemin Saint-Maximilien LYON-MONPLAISIR Passage du tramway de Montebat à l'entrée du chemin.

Matériel d'Imprimerie Fournitures d'Imprimerie 3. DELAYE 8, Rue de la République, LYON PHOTOGRAVURE Illustration de Livres CATALOGUE COMMERCIAL INSTALLATION RAPIDE D'IMPRIMERIE

LA RÉUNION INDUSTRIELLE AG^{ence} L'INCENDIE 29, Rue de Richelieu, PARIS La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs particuliers dans toute la France; elle reçoit gratuitement les propositions. FORTES REMISES

BEL APPARTEMENT 6 Pièces, 2 Alcôves 2 BALCONS, 6 FENÊTRES sur le devant EAUX et GAZ INSTALLÉS 1.200 fr. à prendre de suite S'adres. quai Pierre-Seize, 63

ON DEMANDE une jeune femme instruite et bien élevée comme dame de compagnie d'une jeune fille dans une famille. On passe l'hiver à Nice et une partie de l'été en voyage. Ecrire à M. Serrigny, au bureau du Journal.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 14 février 1895 N° 17

PARADIS PERDU

PAR Jules Mary

— Non, attachez le cheval sous la remise. Et pendant que la Heugne obéissait, il pénétrait dans la maison et gagnait la chambre du malade. Virginie, à genoux, priait et pleurait auprès du lit. — C'est fini? demanda le docteur. — Non. Mais il est bien bas. — En effet; cependant, comme il ne faut rien négliger, nous allons essayer des derniers moyens... Courageot se plaignait beaucoup, disant parfois, désignant sa poitrine et son ventre: — Du feu! du feu! Il lui fit des injections de morphine pour le calmer. Le malade parut plus tranquille. Virginie continuait de pleurer à chaudes larmes. — Ma bonne, dit le médecin à voix basse, vous n'avez pas beaucoup de courage. Le malade vous entend parfaitement, vous savez? Vous feriez mieux d'aller pleurer à la cuisine. Elle sortit en sanglotant, les mains sur les yeux. — Dites à la Heugne de venir me trouver. Elle vous remplacera si j'ai besoin de quelqu'un. — Oui, monsieur. Mon pauvre malade, mon pauvre maître! La Heugne arriva presque aussitôt.

Elle s'approcha du lit et regarda le moribond. Elle fit un signe d'intelligence au médecin. Le pauvre homme s'en alla, doucement, sa respiration se faisait plus courte. Tout à coup il cessa de respirer et ses yeux restèrent fixes et glauques. — Il a passé? dit-elle. — Oui, il est mort. — Il va falloir l'arranger dans son lit et lui mettre une chemise. — Le plus tôt possible. Le corps devient vite rigide. — Tout de suite alors... Ensuite... Et ses yeux se dirigeaient vers le meuble où les richesses entrevues par la Heugne étaient entassées. A ce moment apparut Virginie auprès de la porte. Elle avait les yeux rouges. — Eh bien? dit-elle. — C'est fini, dit la Heugne. Les sanglots de la bonne vieille reprirent de plus belle. — Il va falloir l'habiller, votre maître, dit le docteur. — Oh! monsieur Renaudière, jamais je n'oserai, jamais, jamais. — Pourquoi? Vous lui étiez attachée, n'est-ce pas? — Je l'adorais, monsieur le docteur. — Eh bien, c'est un dernier devoir à remplir. — Je n'oserai jamais... j'ai peur des morts... — Et elle s'enfuit de nouveau dans sa cuisine. Le hasard, vraiment, servait les deux misérables. — Hétons-nous! ne perdons pas de temps! Et les voilà qui, tous les deux, minu-

tieusement, furettent dans tous les coins et les recoins de la chambre. Que cherchent-ils? Les clefs de ce secrétaire vers lequel toutes les secondes se tournaient leurs regards fiévreux. Le mort, les yeux ouverts, semblait le regarder encore. Mais ils ne s'occupent pas de lui. Ils n'y pensent même plus. Ils ne trouvent rien. Les vêtements de Courageot sont pendus dans un placard. La Heugne fouilla dans ses poches. Tout à coup elle laissa échapper un cri de joie. — Je tiens un trousseau de clefs, dit-elle. Et elle se précipite vers le secrétaire. Mais, au même moment, on entend des pas dans la salle à manger. — Prends garde, dit Renaudière à voix basse. La Heugne, d'un bond, s'élança et va tomber près du lit, à genoux, et tout de suite, les mains jointes, la tête basse, elle se met en prières. La porte s'ouvre. Un prêtre apparaît, en surplis. C'est Noël. Il a appris par Gertrude, qui le tenait des voisins, que M. Courageot était à toute extrémité. Et il vient apporter à celui qui va mourir, s'il veut le recevoir, les secours et les consolations suprêmes de la religion. Un regard vers le lit lui apprend la vérité. Et un mot de Renaudière la lui confirme. — Il est trop tard, monsieur le curé. Le prêtre fait le signe de la croix sur lui-même, sur le corps, ouvre son bréviaire et lit les prières des morts. Virginie, qui est revenue, prie avec

lui; mais elle se tient sur le seuil et n'ose examiner la figure de son maître, déjà couleur de cire jaune. Renaudière, impassible regarde Noël. Son fils! Il n'y a rien dans son cœur qui s'émeuve à sa vue. Une seule émotion, celle qui lui donne cet or renfermé là. Le prêtre a fini. Il s'en va. — Vite, dit le docteur d'une voix brève. Elle essaye toutes les clefs au secrétaire. Pas une ne l'ouvre. De nouveau ils furettent partout. Ils deviennent furieux, dans cette recherche haletante. Ils ne prennent plus de précautions. Ils bouleversent les vêtements, les papiers, les cartons, les livres. Il leur faut des clefs... ces clefs à tout prix. Quand un peu de raison leur revient, ils écoutent, tout pâles, et la Heugne va s'assurer que Virginie ne les espionne pas. Mais la vieille ne pense qu'à pleurer. Tout à l'heure la Heugne l'a entendue qui montait dans sa chambre, au-dessus de celle de Courageot, où elle pouvait se lamenter à son aise. Rien à craindre de ce côté-là. Une idée vient à Renaudière: — La clef du secrétaire doit être dans un des tiroirs du bureau et les tiroirs du bureau doivent s'ouvrir avec une des clefs de ce trousseau... — Peut-être. La Heugne essaye, finit par découvrir une clef qui ouvre un tiroir, une autre clef qui en ouvre un second, puis les clefs qui ouvrent les derniers. Dans ces tiroirs des paperasses. Mais sous les paperasses encore des clefs.

— Cette fois, nous les tenons!... Tous les deux ils se précipitent vers le secrétaire. Vite, ils ont ouvert l'abattant qui découvre de larges et profonds tiroirs, également fermés à clef. Déjà, dans le fond du meuble mis à jour par l'abattant, il y a des valeurs, très peu, par exemple, une pile d'actions nominatives qui ne peuvent servir. — Ce n'est pas cela! dit la Heugne frémissante... ce n'est pas cela... rien que de l'or et des billets de banque... de l'or, plein des grands tiroirs, à remuer à la pelle, et aussi des billets, des masses de billets. Les mains de la Heugne tremblent. Renaudière essuie son front couvert de sueur. Dans leur hâte d'en finir, les actions tombent à leurs pieds, avec une dizaine de billets de mille francs qui s'éparpillent autour d'eux. Ils n'y prennent point garde. Ils les piétinent. Tout, autour d'eux, est dans un désordre inexplicable. La Heugne a trouvé la clef du premier tiroir. Elle va l'ouvrir. — Tu vas voir, dit-elle, tu vas voir! Tout à coup, derrière eux, un grand cri effare; un cri terrible et rauque, d'épouvante et de colère: — Ah! les voleurs! les voleurs! Les deux misérables se retournent et devant Virginie, les voilà qui restent paralysés, blêmes, sans paroles. Et la vieille répète, entrant tout à fait: — Ah! les voleurs! les sacrilèges... devant un mort! devant un mort! Ah! les malheureux... L'effroyable danger qu'il court rend à Renaudière un peu de sang-froid.

— Que dites-vous donc, la vieille? — Je dis que vous avez voulu voler mon maître. — Vous êtes folle! — Oh! que non, c'est clair comme le jour, je vous prends la main dans le sac. Osez donc nier!... Osez! — Mais certainement, votre accusation est absurde. — Alors, que cherchez-vous là-dedans? — Mais... — Répondez donc. Et où avez-vous trouvé les clefs? Dans les tiroirs du bureau? Dans les poches du pantalon de ce pauvre monsieur? Il a fallu que vous cherchiez partout. Oh! les misérables... les misérables!... Lui, un docteur, un médecin. oh! mon Dieu! — Te tairas-tu? — Non. Je dirai partout ce que j'ai vu... — Tu le diras? — Oui. — Tu y es bien résolue? — Pas plus tard qu'aujourd'hui. — C'est ma perte. — On ne perdra pas grand-chose... — Réfléchis. — Non. Réfléchir, ce serait être de complicité avec vous. Oh! voleurs! voleurs! — Cependant, regarde. Nous n'avons rien volé encore... — Vous n'avez pas eu le temps. — Si tu voulais te taire... personne ne saurait... (A suivre).